

Atlas des oiseaux nicheurs de l'Aude (2005 – 2007)

Protocole de relevé (semi-quantitatif) par points d'écoute

Pourquoi des points d'écoute ?

La réalisation de relevés semi-quantitatifs (par points d'écoute) en parallèle aux prospections atlas, permettra :

- de disposer d'informations plus précises pour la réalisation des monographies : exigences écologiques (choix des habitats), influence de certains paramètres comme l'altitude, l'éloignement à la mer, les influences climatiques ... ;
- de réaliser des cartes de distribution dynamiques (densités de peuplement), qui amènent un niveau d'information supplémentaire par rapport à une cartographie en présence/absence

Comment ?

Ces relevés seront réalisés sous forme de points d'écoute de 10 minutes, répartis sur le maillage de l'atlas et en fonction des grands milieux naturels présents. Pour chaque maille UTM (10X10 km), quatre carrés de 1 km² ont été tirés au hasard. Quatre points d'écoute devront être réalisés en début de journée sur chaque carré (soit 16 points d'écoute par maille), au cours des trois prochaines saisons de reproduction (2005-2007).

Recommandations

Pour que les résultats obtenus puissent être jugés représentatifs et exploités au mieux, il convient de respecter certaines consignes :

Il est nécessaire de bien répartir les points d'écoute sur la saison (pour ne pas sous-évaluer les nicheurs précoces ou les nicheurs tardifs). Dans l'Aude (hors zone de montagne), la période optimale pour réaliser des points d'écoute dure environ trois mois (15 mars au 15 juin). L'idéal serait, sur chaque carré, de réaliser 2 points d'écoute avant le 30 avril et 2 autres entre le 10 mai et le 15 juin (avec un minimum d'un mois entre ces deux séries de points d'écoute). Du point de vue pratique, il est dans la plupart des cas possible de réaliser 4 séries de 2 relevés (2 relevés sur chacun des 4 carrés) dans la « matinée ». Dans ce cas, les 16 points d'écoute d'une maille (= 4 carrés) peuvent être réalisés en 2 « matinées », réparties en fonction des dates comme vu ci-dessus.

Les 4 points d'écoute devront également être répartis de façon homogène sur l'ensemble du carré, en tenant compte des grands milieux naturels, tels qu'ils sont définis par Corinne LandCover (*carte fournie pour chaque carré*). Cette codification identifie des grands milieux, ne vous étonnez pas de retrouver dans le même « grand milieu » des paysages qui vous paraissent radicalement différents. Choisissez votre point d'écoute dans le « paysage » qui vous paraît le plus caractéristique du secteur, tout en respectant une bonne répartition des 4 points d'écoute sur le carré. Un dessin valant parfois mieux qu'un long discours, se reporter aux [exemples](#) fournis pour une meilleure compréhension .

Si possible, les points d'écoute ne doivent pas être réalisés à moins de 150 m de la bordure du carré et à moins de 150 m d'un autre grand milieu différent.

Comment remplir la fiche

Il faut remplir une fiche pour chaque série de deux points d'écoute par carré et noter toutes les espèces observées, à l'exception des oiseaux en migration active évidente ou probable (qui ne sont pas

concernés par ces relevés).

Dans la notation, il est important de séparer les oiseaux observés sans indice de reproduction (*colonne contacts*), des oiseaux au comportement territorial : chanteur, couple cantonné ou tout autre indice de reproduction probable ou certain (*colonne chanteurs*).

- dans la colonne *contacts*, noter le nombre d'oiseaux contactés (posés ou en vol, mais sans indice de reproduction, aucun chant par exemple), qu'il s'agisse d'espèces potentiellement nicheuses ou de migrateurs en stationnement ;
- dans la colonne *chanteurs*, noter uniquement le nombre d'oiseaux chanteurs ou d'oiseaux nicheurs probables ou certains (selon les critères de l'atlas). Pour un couple, on notera 1 (tout comme pour un chanteur).
- on mettra une croix dans la colonne *mig*, lorsque l'on est certain qu'il s'agit d'oiseaux migrateurs en stationnement (Tariet des prés, Pie-grièche écorcheur ou Gobemouche noir en plaine par exemple).

Exemple : pour l'Alouette lulu, vous avez entendu 2 chanteurs, vu 1 couple posé (non chanteur) et 1 individu en vol (non chanteur), vous noterez 3 dans la colonne *chanteurs* et 1 dans la colonne *contacts*.

Pour chaque point d'écoute, cocher le « grand milieu » concerné parmi les propositions mentionnées sur la fiche (n'hésitez pas à rajouter un commentaire si vous le jugez utile). Ne pas oublier de reporter précisément la localisation des points d'écoute sur votre carte et de la retourner avec la fiche dûment remplie.

Rappels

En saison de reproduction, la période d'activité maximale des oiseaux (au niveau des chants notamment) concerne en général les 3 ou 4 premières heures du jour. Pour être le plus exhaustif possible, il est donc important de réaliser les points d'écoute en début de matinée (globalement jusqu'à 10 heures jusqu'au 15-20 mai, jusqu'à 9 heures après).

Il faut bien sûr éviter les journées à conditions météorologiques défavorables (fort vent ou fortes précipitations).

En pratique

Faites du mieux que vous pouvez...

En cas de doute (ou dans le cas où un carré serait vraiment inaccessible), n'hésitez pas à nous contacter.

La réalisation de points d'écoute contribue à la prospection par maille, selon les critères définis pour l'atlas. L'idéal est donc d'aborder les prospections de la façon suivante :

- réalisation des points d'écoute dès le lever du jour, jusqu'à 9 ou 10 heures en fonction de la météo (il y a un moment où l'intensité des chants diminue nettement) ;
- prospection complémentaires sur la maille atlas après la réalisation de vos points d'écoute (voir le protocole atlas).

Contacts "Atlas des oiseaux nicheurs de l'Aude"

Email avifaune.aude@free.fr
Courrier LPO Aude. Enquête atlas. Ecluse de Mandirac.
 11100 Narbonne.

Téléphone 04.68.49.12.12.
Site internet <http://avifaune.aude.free.fr>